

avec attestation fédérale

p.ex.

Employée en intendance AFP Employé en intendance AFP

Profil de la profession

Les employé-e-s en intendance soutiennent l'équipe de cuisine et effectuent des travaux de routine : lavage de la vaisselle, distribution et stockage des denrées alimentaires. Ils/elles nettoient les locaux et l'ameublement dans les règles de l'art et écologiquement. Ils/elles exécutent de manière correcte, économique et écologique certains travaux du circuit du linge et de remise en état des textiles. Ils/elles effectuent des travaux simples à l'accueil et au service.

Durée de la formation

2 ans

Formation

4 jours dans l'entreprise formatrice
1 jour à l'école professionnelle
4 jours de cours interentreprises par année d'apprentissage

Salaires recommandés

de 650 à 730 francs (1^{re} année d'apprentissage)
de 820 à 870 francs (2^e année d'apprentissage)
recommandations des cantons BS/BL

Vacances

5 semaines

Conditions posées aux entreprises formatrices

place de travail avec encadrement

Exigences posées aux formatrices/formateurs en entreprise

certificat fédéral de capacité de gestionnaire en intendance ou d'une profession apparentée et au moins deux ans d'expérience professionnelle
contact aisé avec les jeunes
fréquentation du cours de formation pour formateurs/trices (40 leçons) ou présentation d'une certification équivalente

Soutien

En cas de difficultés, tant les apprentis que les formateurs/trices peuvent bénéficier d'un encadrement individuel (EI).

Temps consacré à l'encadrement des apprentis

Il est plus important au début de la formation (env. un jour par semaine pour les formateurs/trices) que par la suite. En règle générale, si les apprentis ont été bien instruits, ils contribuent très tôt (dans le courant du 1^{er} semestre) au bon fonctionnement de l'entreprise.

Examen

Si l'examen théorique et pratique organisé à la fin de la formation est réussi, la personne formée reçoit une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

Formation continue

Les titulaires de l'attestation ont la possibilité d'entrer en 2^e année d'apprentissage de gestionnaire en intendance et de se préparer à l'obtention du CFC.

Renseignements

Les entreprises intéressées à former sont invitées à prendre contact avec l'office ou le service de la formation professionnelle de leur canton: www.ofp.formationprof.ch

Travaux qui doivent être appris et exercés dans l'entreprise**Contenus de la formation****Employée / Employé en intendance AFP****Alimentation et restauration**

- exécuter des travaux de routine en cuisine : épluchage et mise en place
- préparer des mets simples
- mettre en valeur et stocker les denrées alimentaires de manière professionnelle et en conservant leur qualité intrinsèque
- utiliser les machines et appareils du processus de lavage et du système de distribution de mets
- nettoyer les machines et appareils

Habitat et technique de nettoyage

- aménager les locaux de manière accueillante
- effectuer les travaux quotidiens de nettoyage et d'entretien simples
- contrôler les locaux et les installations selon des listes de contrôle

Entretien du linge

- rassembler et préparer les divers textiles pour le lavage
- laver et traiter le linge
- remettre en état le linge abîmé
- utiliser les machines de manière économique et écologique

Accueil et service

- appliquer les règles fondamentales en matière de service
- exécuter la mise en place pour le service
- dresser et décorer les tables

Administration

- effectuer des travaux administratifs simples
- transmettre des informations aux services intéressés

Santé

- connaître et appliquer les mesures de protection de la santé et de prévention des accidents

Feuilles d'information au sujet des formations professionnelles initiales de deux ans avec attestation fédérale
www.fpi2.formationprof.ch
Edition janvier 2010

La reproduction intégrale ou partielle à des fins non lucratives est autorisée, y compris le stockage et l'utilisation sur des supports de données optiques et électroniques, moyennant l'indication de la source.

Conception et réalisation

© CSFO | Domaine médias formation professionnelle, en collaboration avec le Service orientation professionnelle, formation professionnelle et continue du Département de l'éducation de Bâle-Ville

Editeur

CSFO | Domaine médias formation professionnelle | Maison des cantons | Speichergasse 6 | CP 583
3000 Berne 7 | téléphone 031 320 29 00 | fax 031 320 29 01 | formationprof@csfo.ch